

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 MAI 2014

OBJET : Demande de financement complémentaire pour les travaux de construction de la salle polyvalente

Nombre de membres : 11
 Afférents au conseil : 11
 En exercice : 11

Date de la convocation : 20/05/2014
 Date d'affichage : 24/05/2014
 Ayant délibéré : 10
 Vote pour : 10 Vote contre : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre mai, à 15 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivese, sous la Présidence de M. Jean Luc MILLO, Maire de la Commune d'OLIVESE.

Mme CIPRIANI Marie Louise a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etait représenté
M. MILLO Jean-Luc	M. POLI Pierre Antoine
M. CIPRIANI Jean-Marie	
M. POLI Jean Baptiste	Etait absent
Mme GUIQUET Sandra	M. MANTESE Jean François
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENAUSS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie Louise	
M. MARTINO Enzo	

Le Maire informe le Conseil Municipal que les prestations complémentaires suivantes sont nécessaires à la réalisation de la salle polyvalente :

- réalisation d'une piste de danse
- construction d'une cheminée
- fermeture par un muret + clôture de la zone
- revêtement de sols carrelés
- mise en place d'un portail d'entrée et d'un portillon piétons
- travaux d'électricité
- travaux de peinture et de traitement des façades
- prestations de maîtrise d'oeuvre.

Le montant total de ces travaux complémentaires est estimé à la somme de 43.197,80 € H.T. pour les travaux et à 15.000,00 € H.T. (après remise commerciale de 20 %) pour la maîtrise d'oeuvre.

Le plan de financement initial d'un montant de 547.762,00 € H.T. (Délibération du 08 Mai 2011) doit donc être revu à la hausse. Cette augmentation du montant initial des travaux impose la passation d'avenants aux marchés de travaux et, par conséquent, au marché de maîtrise d'oeuvre.

La Commune ne pouvant se permettre de supporter la totalité de ces travaux sur son budget, le Maire propose de rechercher un financement complémentaire à cette opération (pour la partie travaux).

Le plan de financement pourrait être le suivant :

MONTANT H.T.		58.197,80 €
SUBVENTION ETAT – D.E.T.R.	15,00% des travaux hors maîtrise d'oeuvre	6.479,67 €
SUBVENTION DU DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD	65,00% de l'opération	37.828,57 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA COMMUNE Y COMPRIS T.V.A.	20,00 % de l'opération	11.639,56 €
	+ 15 % de 15.000,00 € H.T.	2.250,00 €
	+ TVA 10 %	4.319,78 €
	+ TVA 20 %	3.000,00 €
COUT TOTAL T.T.C.		65.517,58

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le plan de financement complémentaire proposé,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs aux demandes d'aide financière et à signer les avenants aux marchés de travaux et de maîtrise d'oeuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 26 Mai 2014

Le Maire,
Jean-Luc MILLO,

